Gains de la relève 2021-2022

Réforme du Programme d'appui financier à la relève

- Reconnaissance du diplôme d'études professionnelles en mécanique agricole dans les formations admissibles.
- Augmentation du nombre d'heures admissibles de travail à l'extérieur pour être considéré à temps plein.

Équité dans les transferts intergénérationnels

- Cette demande a été formulée à de nombreuses reprises au cours des 15 dernières années. Elle a été redéposée par l'ensemble des régions au congrès 2021. En juin 2021, un projet de loi a été adopté par le gouvernement fédéral pour rectifier la situation.
- Les membres de la relève demandent que les critères d'application de la loi fiscale octroyant une exonération d'impôts pour les transferts d'entreprises familiales d'une génération à une autre soient révisés afin de permettre une période de transition lors du transfert. Cette modification a été apportée dans le cadre du budget 2023 et reconnaît une période de transition entre les transferts de fermes apparentés.

Soutenir les nouveaux projets en transformation de produits à la ferme

- En avril 2022, à la suite des représentations de la relève agricole, le MAPAQ annonçait le Programme Compétitivité et environnement 2022-2024 qui adresse plusieurs de nos demandes. En effet, le volet 3 de ce programme, qui vise particulièrement le démarrage de nouveaux projets de transformation, inclut la construction d'infrastructures et les coûts des matériaux associés aux projets dans les dépenses admissibles. Le programme répond donc directement aux besoins exprimés par la relève.

Intégrer l'agriculture dans le cursus scolaire primaire et secondaire

- Le financement de projet, comme École-O-Champ, a été reconduit pour cinq ans.

Soutien par les programmes gouvernementaux

- Dans un contexte de crise, la FRAQ a demandé que soit mis en place rapidement un prêt d'urgence pour assurer davantage de liquidités dans leur entreprise. En mai 2023, la FRAQ annonçait des prêts de 50 000 $ sans intérêts pour les premières années afin de soutenir les entreprises dans le contexte économique difficile.